

lui inspirait une répulsion, légitime d'ailleurs, qu'il exprimait parfois avec une grosse explosion d'hilarité. Nous l'avons vu heureux, pendant plusieurs jours, de quelques-uns de ces mots qu'Horace appelle *sesquipedalia verba*.

M. Antoine Faivre était né à Besançon, le 17 avril 1768, et appartenait à une honorable famille de cette même cité. Il fit ses premières études sous les yeux d'un précepteur particulier, avec lequel il voyagea en Angleterre, en Allemagne et en Suisse. Il séjourna un peu de temps à Fribourg, d'où il revint chez lui avec la connaissance de la langue allemande, qu'il eut occasion d'y étudier plus tard encore. A l'époque de la Terreur, la famille de M. Faivre avait été incarcérée, et le scellé apposé à la demeure paternelle. M. Faivre déploya alors, dans l'intérêt des siens, un rare sang-froid et un dévouement profond. Quant à lui, il n'échappa à la mort qu'à force d'argent, et en vertu d'une somme assez forte qu'il faisait délivrer à un geôlier tous les décadis. Ce fut la chute de Robespierre qui le sauva ; il retourna alors à Fribourg.

Par des temps plus calmes, M. Faivre rentra en France, se livra quelque temps au commerce, n'y fut pas heureux et s'en dégoûta à tout jamais, pour ne plus songer qu'à l'éducation des enfants qui lui étaient nés d'un mariage contracté le 17 février 1794. Un demi-siècle après, le 17 février de 1844, qui ramenait cet anniversaire, il écrivit à une de ses filles, Religieuse Hospitalière à Besançon :

« Mes premières noces ont été le fruit de la nécessité des temps ; heureuse nécessité ! heureuse Providence ! J'adore les desseins de Dieu et je l'en remercie. Quant à cette fête annuelle *quinquagésimale*, moi et ma femme nous remercions nos enfants et petits-enfants du plaisir que notre existence conjugale leur procure. C'est dans eux, par eux et pour eux que nous vivons et que nous rions de temps en temps... »

M. Faivre s'était retiré à Lyon, vers 1805, et il n'en sortit